L'article 52 du Règlement

mal à comprendre, si l'on suit la logique de l'effort de concertation.

Nous nous retrouvons moins de 40 heures après la lecture du discours du Trône et j'ai peur qu'à force de tergiverser il soit trop tard pour agir. Je dis au ministre qu'il faut éviter les retards administratifs, qu'il ne peut tomber dans ce panneau dans ce cas-ci. C'est un problème qui exige la volonté politique de tous les partis de cette Chambre. Je ne suis pas vraiment convaincu que nous ayons fait tout notre possible à cet égard. Je ne suis ni sûr ni convaincu qu'on soit vraiment sincère l'orsqu'on parle d'impartialité. Je crois que ce problème nous offre une occasion formidable de passer à l'action. Même ici ce soir le ministre peut saisir l'occasion et déclarer qu'il ne voit aucune objection à tenir une enquête publique.

Ce déversement s'est produit aux États-Unis, mais il s'agit d'un problème écologique global. Ce ministre de l'Environnement a l'occasion de donner l'exemple au monde entier. Il n'y a personne dans cette Chambre, personne dans ce pays, qui lui refusera son appui pourvu que nous nous donnions la main et que nous bâtissions ensemble notre avenir. Si nous voulons, à mon avis, démarrer cette session sur le bon pied, nous devrions nous attacher aux mots «concrétisons notre vision». Il s'agit d'un cas qui nous permet de montrer non seulement aux Canadiens que nous incitons à s'intéresser à cette question mais à nos voisins du Sud, à nos amis du monde entier, que nous sommes sérieux, que nous sommes prêts à collaborer parce que ce geste même nous servira, s'il fallait, Dieu nous en garde, qu'une catastrophe de ce genre se produise au Canada.

Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, j'exhorte le ministre à faire en sorte que les propos du discours du Trône ne fassent pas diversion, ne soient pas simplement pour la forme, mais se traduisent en action.

Comme l'a dit plus tôt ce soir mon collègue de Davenport, si le ministre réagit à ces problèmes avec droiture, sans retard administratif, je sais qu'il aura l'appui de mes collègues.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le débat d'urgence proposé si pertinemment par mon collègue, le député de Skeena (M. Fulton), m'intéresse particulièrement. Pour moi, Valdez n'est pas seulement une collectivité éloignée de l'Alaska. L'Alaska ellemême est mon voisin. Quantité de résidents du Yukon, de ma circonscription, se rendent souvent en Alaska. J'y

suis allée moi-même à beaucoup d'occasions. Les effets de ce déversement de pétrole sont tangibles pour moi, pour les résidents de ma circonscription, pour tous les gens du Nord comme l'ont expliqué quelques-uns de mes collègues d'autres régions septentrionales et aussi pour mes collègues de la Colombie-Britannique, car nous avons tout récemment ressenti de première main les effets d'un grave déversement de pétrole.

L'exploitation du pétrole et du gaz et ses répercussions, bonnes ou mauvaises, sur l'économie du Nord et l'environnement sont des questions qui touchent de très près ma circonscription. Il est impossible de vivre dans le Nord et de ne pas être profondément conscient de la fragilité de l'environnement. Pour ceux d'entre nous qui ont participé par le passé aux audiences sur le pipeline dans la mer de Beaufort, toutes les questions qui se posent au sujet du déversement actuel et de ses répercussions, non seulement pour les États-Unis mais pour le Canada, ravivent le souvenir de ces discussions et, dans bien des cas, des arguments en faveur du transport par pétroliers dans le Nord. De nombreux mémoires avaient fait valoir les dangers de celui-ci, les difficultés que représentent le déplacement des glaces en mer, les icebergs et précisément les problèmes qu'a malheureusement fait ressortir l'échouement du Valdez.

Au cours des prochaines semaines, nous revivrons dans le Nord des audiences sur les exportations de gaz et, une fois de plus, la population canadienne devra peser dans la balance l'environnement, la ressource naturelle, les avantages, les recettes et les dépenses.

Deux de mes collègues ont mentionné L'Arctic National Wildlife Refuge, un parc transfrontalier au nord du Yukon et de l'Alaska, le territoire de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine. Cette région avait été mise de côté pour cette raison. La harde de caribous de la Porcupine n'est pas que quelque 150 000 animaux, mais un trésor national et international ainsi qu'une ressource non renouvelable. Toutefois, nous constatons que le gouvernement américain commence à revenir sur sa position et à songer à forer sur ces terres. Les Américains devront choisir entre ce forage et une ressource internationale non renouvelable—une quantité de pétrole récupérable qui selon les meilleures estimations pourra approvisionner pendant deux ans les États-Unis. Il s'agit de deux ans de ressources pétrolières contre un trésor international irremplaçable qui se trouve également à faire partie d'un